

la moitié supérieure du corps et créant une zone d'appui supplémentaire de la partie inférieure du thorax sur les crêtes iliaques.

La greffe d'Albee sera indiquée dans ces cas si la contention par le corset est insuffisante.

D. — Vient enfin une dernière cause de sciatique, plus rare, dont nous avons vu un cas seulement. L'Acupuncture l'avait amélioré, mais les crises se répétaient. Le malade ne pouvait absolument pas rester assis. En cherchant un point de douleur « exquise », nous avons remarqué qu'il correspondait à la tubérosité de l'ischion. Une radiographie montrait bien, en effet, un décollement périosté et une périostite de cet os.

Nous avons fait faire des irradiations par R. X de l'ischion et le malade a été guéri en 3 semaines.

En conclusion, devant une prétendue sciatique, et avant de la traiter par l'Acupuncture, nous devons bien examiner le malade pour éliminer toute autre affection, dont la plus fréquente est la coxarthrie.

Si le diagnostic de sciatique se confirme, tâchons de déterminer son type d'après l'imparfaite classification précédente.

Si nous avons affaire à une sciatique de type Bryonia (aggr. mouvements, améliorée par le repos et la pression forte) recherchons toujours une contracture lombaire et un déplacement vertébral éventuels.

## VARIÉTÉS

### L'Acupuncture et l'Homéopathie dans l'Armée de l'Air en 1946

par le D<sup>r</sup> DE LA FUYE

Le Général LASSERRE, ancien Commandant de la 4<sup>me</sup> Région Aérienne, m'a remis, au cours d'une visite qu'il a bien voulu me faire à ma consultation de l'Hôpital Militaire d'Instruction du Val de Grâce, un dossier extrêmement curieux, relatif aux efforts qu'il a faits depuis le mois de Février 1946 jusqu'au mois de Décembre 1947, pour introduire d'une façon officielle la thérapeutique par l'Acupuncture chinoise et l'Homéopathie dans le Service sanitaire de l'Armée de l'Air.

Pendant un an, ces deux thérapeutiques ont pris place dans les formations de la 4<sup>me</sup> Région Aérienne, au même titre que les thérapeutiques classiques, jusqu'au jour où le Médecin Général, Directeur du Service de Santé de l'Air, adressa une protestation au Secrétaire d'Etat aux Forces armées de l'Air. Ce qui eut pour effet d'arrêter cette expérience, si pleine de résultats favorables.

Cet arrêt coïncida avec le départ du Général LASSERRE, appelé à d'autres fonctions.

Je suis heureux, avec son autorisation, de mettre sous les yeux des lecteurs de notre Revue, les pièces officielles principales de ce dossier.

MINISTÈRE DES ARMÉES  
4<sup>me</sup> RÉGION AÉRIENNE

ÉTAT-MAJOR

Cabinet

OBJET

*Rapport Sanitaire*

Aix-en-Provence, le 1<sup>er</sup> Février 1946.

LE GÉNÉRAL LASSERRE,  
COMMANDANT LA 4<sup>me</sup> RÉGION AÉRIENNE

à

MONSIEUR LE MÉDECIN GÉNÉRAL  
DIRECTEUR DU SERVICE DE SANTÉ DE L'AIR

Je vous ai transmis sous bordereau séparé le rapport sanitaire de la Direction du Service de Santé de la 4<sup>me</sup> Région Aérienne.

Je comptais demander au Médecin-Colonel F..., de joindre à ce rapport un rapport spécial rendant compte des résultats particulièrement intéressants obtenus dans le domaine de la thérapeutique, par le *Sous-Lieutenant F. F. A. X.*, mais j'apprends que le rapport sanitaire vous a déjà été adressé directement.

Ce n'est donc qu'au rapport sanitaire du mois prochain que le Médecin-Colonel F... pourra joindre le rapport spécial en question.

Toutefois, étant donné le rôle que j'ai joué, à l'origine, dans la réalisation de l'expérimentation en cause, je crois de mon devoir de vous en entretenir dès maintenant succinctement.

Ayant constaté le nombre élevé de nos F. F. A. *anémiques* et connaissant les merveilleux résultats obtenus dans ce domaine par l'*Acupuncture chinoise*. J'ai suggéré au Sous-Lieutenant F. F. A. X. l'expérimentation de cette méthode.

Je lui ai fourni les « aiguilles » nécessaires et les précisions sur les deux points à piquer.

Le premier essai a été un succès, puisque le laboratoire a montré une augmentation de plus d'un million de globules rouges.

Plus de vingt essais ont été faits à ce jour, toujours avec contrôle au laboratoire et toujours avec succès.

Je me bornerai à ces informations sommaires pour ne pas empiéter sur les attributions du Directeur du Service de Santé auquel je laisse le soin de vous donner son avis dans son prochain rapport sanitaire.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 22 Mars 1946.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL « AIR »

LE MINISTRE DES ARMÉES, ETAT-MAJOR GÉNÉRAL « AIR », DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ DE L'AIR,

à

Direction du Service de Santé de l'Air

MONSIEUR LE MÉDECIN-COLONEL, DIRECTEUR DU SERVICE DE SANTÉ DE LA 4<sup>ME</sup> RÉGION AÉRIENNE (Aix-en-Provence), S/COUVERT DU GÉNÉRAL COMMANDANT LA 4<sup>ME</sup> RÉGION AÉRIENNE,

N° 350/SSA/2

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le compte rendu N° 778/DSS/IV (additif au rapport mensuel de Janvier 1946), mentionnant les résultats intéressants obtenus avec l'*Acupuncture* et l'*Homéopathie* dans les essais entrepris sur l'initiative du Général, Commandant la 4<sup>ME</sup> Région Aérienne, a été étudié avec intérêt par mes services.

Les médecins actuellement affectés à la Section Technique se sont intéressés depuis longtemps et ont mis personnellement en pratique ces deux thérapeutiques, non officiellement consacrées en France. Le Médecin-Commandant G... a pratiqué, à lui seul, plus de cent traitements par l'*Acupuncture*.

1. — L'*Acupuncture* dans divers symptômes simples et, notamment, dans les algies telles que sciatique, lumbago, torticolis, donne des guérisons d'autant plus nettes et spectaculaires qu'elles sont obtenues, le plus souvent, en quelques minutes.

Ces résultats peuvent être atteints sans nécessiter une compétence spéciale par les médecins qui voudront essayer cette thérapeutique, à condition de faire les repérages préalables, précis et patients, des points à piquer. Cette localisation (à 2 mm. près, la piqûre n'est pas efficace) demande souvent la coopération du patient qui indique dans une zone très petite le point le plus sensible, celui où il faut agir.

Si l'on veut essayer l'*Acupuncture* pour traiter des affections plus complexes, il est alors nécessaire de choisir les points efficaces d'après l'étude des pouls « à la chinoise », opération plus difficile qui demande un long apprentissage.

De toute façon, l'*Acupuncture* peut être employée *sans risque pour le patient*.

Il est recommandé, par ailleurs, de ne pratiquer l'*Acupuncture* dans les algies, que sur des patients vraiment désireux de reprendre au plus tôt leurs occupations.

L'*Homéopathie*, par contre, appelle certaines réserves et ne doit pas être utilisée à la légère. Elle exige, en effet, une connaissance approfondie des méthodes particulières d'investigation, de sa thérapeutique spéciale dont il faut connaître et respecter les lois pour éviter des aggravations possibles de l'état du patient. Mais elle peut être facilement employée pour traiter des cas simples avec un remède bien choisi dont on peut expérimenter ainsi la valeur thérapeutique.

2. — Une des principales raisons qui s'oppose à la généralisation de ces thérapeutiques, est l'ostracisme dans lequel elles sont tenues par la médecine officielle. Le Service de Santé de l'Air, quel que soit son désir d'aller de l'avant, ne peut se permettre une trop grande audace en cette matière, surtout dans les circonstances actuelles. L'homme de troupe n'a pas le choix de son médecin : l'opinion publique, souvent malveillante à notre égard, a déjà trop tendance à le faire passer pour un « cobaye » sur lequel n'importe qui pourrait se livrer à des expériences plus ou moins hasardeuses. Et, par opinion publique, il faut entendre non seulement celle de l'homme de la rue, mais encore celle de certains confrères civils attachés à notre perte et à celle de certains militaires jaloux de notre indépendance. Il y a quelques années, un rapport de commandement établi contre un médecin de l'Air accusé d'une quelconque défaillance professionnelle, ajoutait comme suprême argument que ce médecin n'hésitait pas à se livrer dans les familles de militaires à des essais d'*Homéopathie*.

Nous estimons que l'éducation du public doit être faite à cet égard, elle est d'ailleurs déjà très bien commencée. C'est par l'accumulation des résultats, excellents souvent, surtout en matière d'*Acupuncture*, qu'on arrive sans aucune réclame de mauvais aloi, à voir le client lui-même cette thérapeutique quand il en a vu les effets si favorables chez un camarade ou un voisin.

3. — En conséquence, j'estime que les essais tels qu'ils sont entrepris sur l'initiative du Général commandant la 4<sup>ME</sup> Région Aérienne, en se cantonnant à des cas simples, à des symptômes bien déterminés, méritent d'être continués et suivis avec attention. Ces essais, pour donner le maximum de renseignements utiles et exploitables par la suite, devraient comporter pour tous les cas, l'observation détaillée du malade avec les symptômes subjectifs et objectifs, les traitements officiels antérieurs et leurs effets, le début et la nature du traitement appliqué :

— pour l'*Acupuncture*, jour et heure des séances, points piqués (avec profondeur, ordre et durée des différentes piqûres).

— pour l'*Homéopathie*, copie des ordonnances ou des prescriptions orales.

— Résultats obtenus dans chaque cas — impression du patient — observation du médecin — résultat de laboratoire (le cas échéant), etc.

Ces observations ainsi détaillées pourraient être jointes au rapport mensuel, et transmises à la Direction du Service de Santé de l'Air qui centraliserait ces résultats et ceux déjà entrepris par ailleurs.

Une étude complète pourrait être réalisée, permettrait de dresser en fin d'année un tableau d'ensemble des résultats obtenus.

Il s'agirait, en somme, d'une première phase officielle, celle de la réunion ou de la collecte des faits. Ce n'est qu'ultérieurement et avec toute la prudence nécessaire en pareille matière qu'on pourrait envisager, pour cette thérapeutique nouvelle, le blanc-seing officiel.

P. O., le Médecin Commandant S...

Adjoint Directeur,

Signé : S...

ÉTAT-MAJOR

Cabinet

N° 25799

OBJET

*Economies réalisables dans  
le Service de Santé des  
Armées.*

Aix-en-Provence, le 10 Décembre 1947.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION AÉRIENNE LASSERRE,  
COMMANDANT LA 4<sup>me</sup> RÉGION AÉRIENNE,

à

MONSIEUR LE MINISTRE DES ARMÉES, CABINET  
MILITAIRE, S/C DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES (AIR), (E. M.  
A. A.).

Le Ministre de l'Air avait prescrit, par D. M. N° 1724/DCBC/B. I. du 18 Juin 1947, de procéder à une révision rigoureuse de toutes les dépenses de ses Services, en vue de réaliser des économies.

J'ai adressé en son temps des propositions à ce sujet, et Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Air), vient de créer une Commission chargée de mettre au point, en liaison avec les Commandants de Régions Aériennes, les mesures qui pourraient être prises dans un but d'économies dans les Services de l'Air.

La présente lettre a pour objet de vous soumettre des propositions d'économies qui sortent du domaine particulier de l'Air et qui intéressent les Services de Santé des Armées de Terre, de Mer et de l'Air.

La nature de ces propositions fera peut-être sourire ceux pour lesquels l'Acupuncture chinoise et l'Homéopathie, « ne leur paraissent étranges que parce qu'elles sont étrangères à leur esprit ». Je ne me laisserai pas arrêter par les sourires ironiques de ceux qui, au nom d'un soi-disant esprit scientifique, aboutissent à nier les faits dûment constatés.

J'ai la conviction profonde, à la suite d'une expérience de 17 ans, que si mes propositions retenaient l'attention qu'elles méritent, elles seraient susceptibles d'entraîner de très importantes économies et, par surcroît, d'avoir une heureuse répercussion sur le maintien des effectifs des Armées, but principal du Service de Santé Militaire.

C'est la raison pour laquelle je n'hésite pas à les formuler, en me rappelant que, suivant Paul-Louis COURIER :

« Ce que vous savez utile et bon à savoir pour un chacun, en principe, vous ne pouvez le taire ».

**J'ESTIME DONC QUE LA PRATIQUE DE LA THERAPEUTIQUE HOMEOPATHIQUE ET DE L'ACUPUNCTURE CHINOISE PAR TOUS LES MEDECINS MILITAIRES PERMETTRAIT :**

1. — de diminuer le nombre des hospitalisations dans des proportions appréciables ;
2. — de diminuer la durée des hospitalisations ;
3. — de diminuer le nombre des militaires réformés au cours de leur service militaire ;

4. — de diminuer les dépenses d'achats de produits pharmaceutiques en raison :
  - d'une part, du prix beaucoup moins élevé des remèdes homéopathiques ;
  - d'autre part, de la possibilité d'éviter l'emploi de remèdes dans les cas où l'Acupuncture chinoise peut être appliquée (1).

La preuve des affirmations qui précèdent serait facile à établir, mais cette démonstration sortirait du cadre du présent rapport.

Pour montrer que ma proposition n'est pas dépourvue d'intérêt pratique immédiat, je me bornerai à attirer l'attention sur le fait suivant :

Déjà bien avant la dernière Guerre, de puissantes Compagnies d'Assurances Américaines sur la Vie consentaient des primes moins élevées aux clients des médecins homéopathes, parce que leurs statistiques leur prouvaient qu'ils les payaient généralement plus longtemps que les clients des médecins allopathes.

Il faut croire que ces Compagnies y trouvaient leur intérêt, car elles ne s'embarrassent nullement des querelles dogmatiques.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer qu'une Commission soit constituée en vue d'étudier les conditions dans lesquelles il serait possible :

- a) de procéder dans les Formations Militaires ou les Services Hospitaliers Militaires, à l'expérimentation des traitements homéopathiques (par exemple avec le concours de médecins civils homéopathes dans les villes de garnison qui en possèdent, et sous le contrôle des Médecins-Chefs Militaires) ;
- b) de procéder dans ces mêmes Formations et Services à l'expérimentation de traitements par l'Acupuncture chinoise ;
- c) de mettre à la disposition de tous les Médecins Militaires les livres d'Acupuncture chinoise qui leur permettraient très rapidement de pratiquer cette thérapeutique ;
- d) d'initier les Médecins Militaires à la théorie et à la pratique de la thérapeutique Homéopathique :
  - en leur fournissant des manuels pratiques immédiatement utilisables ;
  - en les abonnant aux revues existantes ;
  - en favorisant leur inscription aux cours organisés à Paris.

Si l'on veut bien se rappeler que de hautes personnalités officielles telles que :

Le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE, de l'Académie de Médecine ; le Professeur PAGES, de la Faculté de Médecine de Montpellier et le Professeur MERIEL, de la Faculté de Toulouse, se sont intéressés à l'Homéopathie et à l'Acupuncture, et qu'ils se sont faits les artisans de la synthèse nécessaire des disciplines médicales, les propositions qui précèdent paraîtront sans doute moins révolutionnaires et dignes d'être prises en considération par le Service de Santé du Ministère des Armées.

C'est un Officier de l'Armée Française, le capitaine DABRY qui, en 1863, dans son livre « La Médecine chez les Chinois », a fait connaître en France l'essentiel des méthodes d'Acupuncture chinoise.

La médecine française a été la première à étudier et mettre en pratique l'Acupuncture en Europe.

Le Service de Santé Militaire, suivant cet exemple, voudra-t-il être le premier en Europe à généraliser la pratique de l'Acupuncture et de l'Homéopathie dans les Armées ?

Signé : LASSERRE.

(1) Par exemple, une simple piqûre, sans aucune injection, permet en cas d'anémie, d'augmenter le nombre des globules rouges de 500.000 à un million en moins de 24 heures (le contrôle en a été fait de nombreuses fois par le laboratoire dans les hôpitaux de Paris et, depuis plus d'un an, au siège de mon commandement, à l'Infirmerie F. F. A. d'Aix-en-Provence, où 112 succès ont été constatés au Laboratoire).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Aix, le 7 Novembre 1948.

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES « AIR »

CABINET

LE GÉNÉRAL DE DIVISION AÉRIENNE LASSERRE,  
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE  
L'ARMÉE DE L'AIR,

à

MONSIEUR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
(Cabinet),

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une copie de la lettre N° 25799/Cah. que j'ai adressée le 10 Décembre 1947 à votre prédécesseur, lequel a négligé de me faire connaître la suite qu'il avait donnée à mes propositions et, notamment, à celle par laquelle je demandais la réunion d'une Commission.

Dans une période où le Chef du Gouvernement et tous les Ministres rappellent sans cesse la nécessité de réaliser des économies dans tous les domaines, il me paraît regrettable que certains services négligent d'étudier des propositions dont la mise en application entraînerait d'importantes économies.

Je vous adresse directement cette lettre en application des instructions qui prévoient cette procédure dans le cas où aucune réponse n'a été faite à une précédente lettre ayant le même objet.

Je transmets une copie de ma lettre par la voie hiérarchique.

Signé : LASSERRE.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES « AIR »

Direction du Service de Santé de l'Air  
2, Bd Victor, Paris-XV<sup>me</sup>

N° 8063 SSA/2  
Cl. 67-03

LE MÉDECIN GÉNÉRAL INSPECTEUR C..., DIRECTEUR  
DU SERVICE DE SANTÉ DE L'AIR,

à

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX FORCES  
ARMÉES « AIR »,

RÉFÉRENCE : B. E. N° 6897/CAB/MIL/4 du 20-12-47.

OBJET : Lettre du Général LASSERRE relative aux économies réalisables dans le Service de Santé.

La Direction du Service de Santé de l'Air a eu communication de la lettre N° 9468/CAB, en date du 7 Novembre 1948, par laquelle le Général LASSERRE, Commandant la 4<sup>me</sup> Région Aérienne, rend compte directement

au Ministre qu'il n'a reçu aucune réponse aux propositions qu'il avait formulées dans sa lettre N° 25799/CAB, en date du 10 Décembre 1947, quant aux économies qu'il serait possible de réaliser dans le Service de Santé par l'emploi de l'Acupuncture et des méthodes Homéopathiques.

Cette lettre précitée avait été effectivement transmise pour étude à la Direction du Service de Santé de l'Air par bordereau d'envoi référé.

L'enquête annoncée par ma lettre N° 2583/SSA/2, du 27 Décembre 1947, n'a pas permis d'arriver à des conclusions probantes.

Quel que soit l'intérêt de ces méthodes, la Direction du Service de Santé de l'air estime qu'il est impossible de généraliser dans l'Armée l'emploi de l'Acupuncture et de l'Homéopathie, sans la caution d'un organisme scientifique officiel — Académie de Médecine par exemple — et sans l'avis du Comité Consultatif de Santé de l'Armée.

Sans méconnaître l'intérêt des propositions formulées par le Général LASSERRE, la Direction du Service de Santé de l'Air croit devoir mettre l'accent sur les inconvénients qui peuvent résulter des déterminations trop hâtives, visant à l'introduction dans le milieu militaire de méthodes dont la légitimité n'est pas encore officiellement reconnue.

Signé : C...

## CONCLUSION

Et voilà comment se terminèrent les essais préconisés par notre ami, le Général LASSERRE, qui a tenu à s'inscrire comme Membre associé de notre Société Française d'Acupuncture, et que je remercie ici au nom de l'Acupuncture elle-même, pour les efforts méritoires qu'il a faits en vue de la propagande de cette médecine millénaire, et qui a reconnu aussi l'intérêt qu'il y avait à joindre les médicaments homéopathiques à l'Acupuncture.

Il est d'ailleurs possible que ses efforts n'aient pas été vains, puisque c'est précisément vers cette époque que j'ai été autorisé, par la Direction Centrale des Services de Santé des Armées, à assurer au Val de Grâce des consultations d'Acupuncture.

Et c'est en 1948 que le Ministère de la Défense Nationale a, sur ma demande, autorisé l'introduction de l'Homéopathie dans la pharmacopée du Val de Grâce.